

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHEVÊCHÉ ET DE TOUTE LA PROVINCE
ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

REVUE COMPRENANT DOUZE PAGES, PUBLIÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS
Abonnement : Canada \$1.00 par an. États-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs.

VOL. VII.

15 SEPTEMBRE 1908

No. 18

SOMMAIRE—Découverte historique : “Le Fort St-Charles retrouvé”—Retour de S. G. Mgr l'Archevêque—Bénédiction d'église à Winnipeg—Bénédiction de la nouvelle cathédrale—Ding ! Dang ! Dong !—Aux abonnés.

DECOUVERTE HISTORIQUE

Le fort St-Charles retrouvé

Les restes du Père Aulneau, du fils aîné de Lavérendrye, et les crânes de leurs 19 compagnons échoués et transportés à St-Boniface. Les efforts de Mgr Langerin, secondé par les RR. PP. Jésuites, couronnés de succès.

C'est sous l'empire de bien vives émotions qu'il nous est donné d'enregistrer aujourd'hui un événement extraordinaire qui aura son retentissement dans tout le pays. Les annales de notre histoire viennent de s'enrichir d'une nouvelle page, Les ruines du fort St-Charles ont été retrouvées et identifiées au lac des Bois, sur la rive sud de la baie de l'angle du Nord-Ouest, à environ deux milles à l'ouest de *American Point*.

Mais ce qui est encore plus consolant, les restes du Père Aulneau, s. j., de Jean-Baptiste Lavérendrye, fils aîné de l'illustre Découvreur de l'Ouest, ainsi que les crânes et une bonne partie des ossements de leurs 19 compagnons ont été retrouvés à l'endroit du fort où était bâtie la chapelle, et transportés à St-Boniface. C'est pour ainsi dire au lendemain des fêtes inoubliables du 3ème centenaire de la fondation de Québec que l'Ouest faisait écho au concert de joies patriotiques, et de manifestations grandioses de la cité de Champlain, mettait au grand jour les corps d'un saint et vaillant missionnaire, et du fils de celui qui, le premier, a pris possession de nos immenses prairies, et s'est avancé jusqu'aux premières falaises des Montagnes Rocheuses. Pendant qu'au berceau de la race Française au Canada, on couronnait la statue du premier évêque de la Nouvelle-France, l'illustre Mgr Laval, et qu'on redisait les gloires impérissables de Champlain, le fondateur de Québec et de la Colonie, le sol du fort

St-Charles s'entrouvrait sous le pic d'un parti d'explorateurs organisé par les PP. Jésuites du Collège St-Boniface, et après 172 ans d'abandon au sein de la sauvagerie, ces illustres morts sortaient de leur couche funèbre afin de prêter l'oreille aux accents de ces fêtes religieuses et patriotiques que la brise de l'est, embaumée de touchants souvenirs, portée sur la vague de la chaîne de nos grands lacs, amenait jusque sur nos rives. *Et exultabunt ossa humiliata.* (Ps. 50ème verset 9ème.) O ! intrépide et bien aimé apôtre du Christ, et vaillants Découvreurs que la foi et l'amour de la patrie emportaient vers nos plages peuplées de cruels et sanguinaires tribus sauvages, l'heure fixé par Dieu pour votre exaltation a sonné. Sortez de vos tombeaux, et recueillis par des mains fraternelles et pieuses, venez reposer à l'ombre de la croix qui se dresse sur les bords de la Rivière-Rouge, au sommet de la nouvelle cathédrale de la cité de St-Boniface, foyer du catholicisme et capitale de la race Française de l'Ouest, Pénétrés d'un profond respect et d'une affectueuse admiration pour les grandes choses que vous avez accomplies, nous redrons vos noms avec amour et un saint frémissement de l'âme, pendant que l'encens de la prière et les hymnes sacrées du temple monteront vers le Très-Haut. Le souvenir de votre courage, au milieu des épreuves et des dangers de vos découvertes et de la prise de possession de l'Ouest, au nom du Christ et de la France, fortifiera nos espérances et ranimera nos efforts pour maintenir dans l'Ouest le drapeau immaculé de notre foi et de notre nationalité. Êtes-vous contents de nous, illustres morts ? Voyez plutôt. La croix brille aujourd'hui sur les rochers de l'île au Massacre, rougis de votre sang; une chapelle sous le vocable de *Reine des Martyrs* s'élève sur cette terre désolée, où naguère une horde barbare vous a lâchement assassinés; tandis que la croix couvre également de son ombre protectrice la chapelle du fort St-Charles où vous reposiez depuis 172 ans. Assez longtemps, vos précieux restes, cachés dans ces déserts et perdus dans la forêt, attendaient qu'une main amie vienne vous recueillir, pour les faire reposer à l'ombre du sanctuaire, auprès de vos frères.

Soyez maintenant glorifiés ! Le souvenir de votre constance dans les épreuves, et de votre dévouement à Dieu et à la patrie nous apprendra à demeurer fidèles à notre mission, et à nous élever jusqu'à l'héroïsme du sacrifice, s'il le faut, pour maintenir dans l'Ouest le dépôt sacré de la foi et le doux parler de la France.

Avant de donner les détails de cette mémorable expédition qui vient d'être couronnée d'un succès si satisfaisant, il importe de rappeler brièvement les circonstances dans lesquelles ce zélé missionnaire et J-B. Lavérendrye perdirent la vie, et les événements historiques qui encadrent ce drame sanglant. L'enchaînement des faits qui se produisirent à cette époque déjà éloignée de plus d'un siècle

et demi pourra mettre mieux en relief les gestes et la valeur indomptables de ces hommes de foi et de caractère, faire revivre cette page obscure des découvertes du Nord-Ouest, et jeter un jour nouveau sur la grandeur d'âme de ces hommes d'élite, qui ont ouvert la route de nos prairies.

Pierre Gaultier de Varennes, Sieur de Lavérendrye avait reçu la mission de pénétrer jusqu'à la mer de l'Ouest (Océan Pacifique), et de construire, comme première étape, un fort sur les lacs La Pluie, des Bois et Winnipeg. Le 19 mai 1731, il signait un contrat de société avec quelques commerçants qui lui faisaient des avances de marchandises et les équipements nécessaires pour sa lointaine expédition. Le gouverneur de Montréal, M. de la Chassaigne, avait inséré cette clause dans l'acte: "*Il sera construit un fort de pierre bien doublés, une chapelle, une maison pour l'officier Commandant et une pour le Missionnaire.*" Nous verrons plus tard que Lavérendrye se conforma à ces conditions, quand il érigea le fort St-Charles. Pour soutenir les frais de la découverte, il n'avait pour toutes ressources que les profits de la traite.

Il quitta Montréal le 18 juin 1731 avec une équipe de 50 engagés, son neveu M. de la Jemmeraye, et ses trois fils, Jean-Baptiste, Pierre et François; en passant à Michillimakinac, à l'entrée du lac Michigan, il prit avec lui le P. Mesaiger, s. j., qui fut son premier missionnaire. Le 26 août, il atteignait l'embouchure de la rivière Pigeon. Il se trouva de suite en face d'un portage de trois lieues et quart au milieu d'abattis d'arbres et de rochers abrupts. L'équipage épouvanté de ces obstacles, dès le début, refusa d'aller plus loin. Lavérendrye réussit néanmoins à enrôler une brigade d'hommes, qu'il confia à son neveu et lieutenant, M. de la Jemmeraye. Ce dernier avec trois canots atteignit la décharge du lac La Pluie, et érigea à l'automne 1731 un fort dans une baie, à l'entrée de la rivière La Pluie, auquel il donna le nom de St-Pierre, près du fort Francis, en l'honneur du chef de l'expédition. Lavérendrye alla hiverner au fort Kaministigoya (Fort William). Le 29 mai 1732, La Jemmeraye était de retour à ce dernier poste où Lavérendrye l'attendait avec impatience. Il dépêcha immédiatement son fils aîné (Jean-Baptiste) à Michillimakinac, avec quelques ballots de pelleteries que La Jemmeraye avait apportés du fort St-Pierre, et lui donna instruction d'en ramener au plus tôt, au fort qu'il se proposait de construire sur le lac des Bois, les marchandises nécessaires pour faire la traite. Il lui fallut six mois pour accomplir ce voyage. Le 14 juillet 1732, Lavérendrye arrivait au fort St-Pierre. Les Monsouis, réunis autour du fort, l'attendaient en grand nombre. Après un arrêt de quelques jours, Lavérendrye descendit la rivière La Pluie, accompagné de 50 canots de sauvages. C'est ainsi qu'il fit triomphalement son entrée dans le lac

Minittie, comme l'appelaient les Cris. Il se dirigea vers la rive Ouest, et d'après les suggestions de son missionnaire, le P. Mesaiger, il pénétra dans la baie de l'angle du Nord-Ouest. C'est là sur la rive sud, qu'il résolut de construire son second fort qu'il nomma St-Charles, en l'honneur du marquis Charles de Beauharnois, gouverneur de la Nouvelle-France. Lavérendrye hiverna à ce poste et au printemps il envoya La Jemmeraye avec quelques canots chargés de fourrure à Michillimakinac pour en rapporter de la poudre, du plomb et autres effets de traite, et transmettre un rapport de ce qui avait été fait, au gouverneur de Beauharnois. Le P. Mesaiger qui était sérieusement malade, se trouvant incapable de supporter les misères et les jeûnes forcés de cette expédition, se vit contraint, bien à regret, de profiter de cette occasion pour retourner à Montréal. La Jemmeraye se rendit jusqu'à Québec pour solliciter de nouveaux secours, afin de satisfaire les équipiers de son oncle, qui commençaient à le harceler. Pendant l'été 1733, le fils aîné de Lavérendrye descendit au lac Winnipeg, remonta la Rivière-Rouge sur un parcours de cinq lieues, et érigea sur la rive Ouest, le fort aux Roseaux, à environ 6 milles plus bas que Selkirk. Au printemps 1734, Lavérendrye attendait au fort St-Charles, pour reprendre ses explorations, quatre canots chargés, qui l'automne précédent étaient arrivés trop tard à Kaminstigoya pour pousser plus loin. Pendant l'hiver, toutes les marchandises furent dépensées à faire la traite au fort Kaminstigoya, et Lavérendrye ne reçut que des canots allégés, pour me servir de son expression. Il se trouvait paralysé dans ses efforts pour s'avancer vers l'Ouest, et il résolut de descendre jusqu'à Montréal, où on le retrouve le 25 août 1734. Avant son départ du fort St-Charles, il avait donné instruction à son fils aîné d'aller aussitôt après le retour de La Jemmeraye, fonder un poste au lac Winnipeg. Les Assiniboïnes insistaient auprès du Découvreur pour avoir un fort dans leur voisinage, et se plaignaient d'avoir été négligés, par l'érection du fort aux Roseaux sur la Rivière-Rouge. Pour faire droit à leur demande, La Jemmeraye partit à l'automne 1734 avec les deux fils de Lavérendrye, ses cousins germains, et fonda le fort Maurepas, sur le côté nord de la rivière Winnipeg, un peu plus bas que le fort Alexandre, à débouché d'un petit cours d'eau. Lavérendrye ayant réussi à apaiser ses créanciers, et à se procurer les moyens de continuer son entreprise, partit de Montréal avec Louis Joseph, le plus jeune de ses enfants, qui n'avait encore que 18 ans. Il arriva au fort St-Charles le 23 octobre 1735, amenant avec lui le Père Jean Pierre Aulneau de la Touche, s. J. Ce missionnaire avait reçu instruction de son supérieur de se rendre l'été suivant au lac Winnipeg, où il devait rencontrer des bandes Assiniboïnes qui venaient à tous les ans, y faire la pêche au poisson blanc. Il devait à l'automne les suivre jusqu'à la

Rivière Souris avec quelques Français de bonne volonté, et de là se diriger vers le Missouri. C'est là que les Mandans avaient élevé leurs villages fortifiés. Ses supérieurs espéraient que ses missions au milieu d'une tribu sédentaire seraient plus fructueuses que parmi les Cris et les Assiniboïnes qui erraient continuellement en quête de gibier. Lavérendrye trouva le fort St-Charles manquant de tout. La crue des eaux avait détruit la récolte de folle avoine qui alimentait la garnison, quand leur provision de maïs était épuisée. Aussi grandes furent les privations que les Français éprouvèrent durant cet hiver. Les Cris partis en guerre, n'apportaient plus de viande d'original, et le fort éprouva souvent les rigueurs d'un jeûne prolongé. A l'automne 1735, il envoya La Jemmeraye et deux autres Français au fort Maurepas pour y faire la traite. Le 27 février 1736, il fit partir ses deux fils, Jean-Baptiste et Pierre, pour aller rejoindre La Jemmeraye. Lavérendrye devait lui-même au printemps 1736 les suivre, et s'élancer à travers les prairies de l'Ouest. Deux cruelles épreuves devaient l'arrêter dans sa route pendant deux ans. Durant l'hiver 1735-1736, La Jemmeraye tomba malade au fort Maurepas. De bonne heure, au printemps, il voulut rencontrer les sauvages au fort aux Roseaux, afin de les préparer à accompagner le chef de l'expédition qui ne devait pas tarder à arriver. Épuisé de fatigue et de misère, La Jemmeraye expira au fort aux Roseaux le 10 mai 1736, dans les bras de ses deux cousins éplorés. Après avoir déposé ses dépouilles à l'ombre de ce fort, ces deux derniers se hâtèrent de retourner au fort St-Charles pour annoncer à leur père cette triste nouvelle. Ils atteignirent le fort St-Charles le 2 juin. Le Découvreur était un homme énergique, prompt à prendre une décision aux heures difficiles, et constant dans l'effort. Pour parer à la perte de son vaillant lieutenant, il résolut de se porter lui-même aux avant-postes. Mais avant de poursuivre ce dessein, il lui fallait absolument se ravitailler. Le même jour (2 juin), il dépêcha Bourassa avec quelques Français, pour se rendre à Michillimakinac et hâter le départ des convois de marchandises qu'il attendait depuis l'automne précédent. A douze lieues du fort St-Charles, Bourassa rencontra une bande de 130 Sioux qui rôdaient sur le lac, à la recherche des Cris, leurs ennemis séculaires. Ils l'arrêtèrent et se plaignirent de ce que les Français fournissaient des armes et de la poudre à leurs ennemis. Il leur répliqua que les Français du fort de Beauharnois, au lac Pépin, leur rendaient le même service. Cette réponse si juste pourtant, ne désarma pas les Sioux. Ils l'attachèrent à un pot-au-feu, afin de le brûler. Ils se ravisèrent néanmoins, grâce à une esclave Sioussie que Bourassa avait revueille chez les Monsouis, et qui, touchée des bons traitements qu'elle avait reçus chez les Français, intercédait pour eux dans cette circonstance auprès des Sioux. Finalement, après avoir dépouillé l'en-

rassa et ses compagnons de tout ce qu'ils possédaient, ils les relâchèrent. Nous allons maintenant laisser la parole à Lavérendrye :

„ Le 3 juin, je tins un conseil général pour délibérer sur les moyens d'avoir des vivres, des marchandises, et surtout de la poudre dont nous manquions, par la faute des canots de Montréal qui avaient relâché l'automne précédent. Il fut résolu d'une commune voix d'envoyer trois canots forts de monde à Kaministigouya, dont nous attendions le secours, et de là à Michillimakinac pour revenir en diligence et me mettre en état de poursuivre ma découverte.

„ Le Rév. P. Aulneau me demanda d'y aller et de lui donner mon fils pour faire faire diligence aux canots tant pour aller que pour revenir. ”

La mort de LaJemmeraye et la retraite des Français du fort Maurepas changeaient les plans du P. Aulneau. Au moment où il devait partir pour se rendre chez les Mandans, voilà que le pays à l'ouest du lac des Bois se refermait pour un an. Immobilisé forcément au fort St-Charles, il voulut profiter du départ des canots pour se procurer la consolation de voir l'un de ses frères en religion à Michillimakinac.

Le 5 juin, LaVérendrye après avoir distribué de la poudre et des balles aux vingt hommes de convoi, les passa en revue. *Il leur recommanda* de se bien garder, qu'il avait eu ains, qu'il y avait un parti de Sioux qui cherchaient les Cris, et qui pourraient peut-être les insulter. ”

Le Découvreur avait du être informé sans doute par quelques Cris, que des canots Sioux avaient été signalés sur le lac. Les Français promirent de faire bonne garde. D'après les derniers mémoires de Lavérendrye recueillis à Paris par M. Léau, docteur en sciences, ce fut le 5 et non le 8 juin, tel qu'indiqué dans les rapports précédents, que ce parti de 21 hommes quitta le fort St-Charles. Ils s'embarquèrent à bord de trois canots, étant 7 par canot. Le P. Aulneau avait avec lui six bons hommes que Lavérendrye avait engagés à Michillimakinac. Disons de suite que ces voyageurs, d'après les énoncés recueillis au fort St-Charles, étaient de fiers hommes, ayant presque tous six pieds de hauteur, et en jugeant de leur force musculaire d'après leur charpente osseuse, ils étaient de rudes gaillards, contre lesquels il ne faisait pas bon de trop se frotter. Il appert également que Lavérendrye n'avait pas eu l'intention de confier ce parti à son fils. Ce ne fut que sur les sollicitations pressantes du P. Aulneau qui lui représentait que sa présence serait de nature à activer le zèle des rameurs, et à éviter tout retard inutile, qu'il consentit à le mettre à la tête de ce détachement. Le 5 juin, ces 21 voyageurs abordèrent à l'Île au Massacre, distante d'environ 16 millés du fort St-Charles. Les mémoires disent 7 lieues, mais il ne faut pas oublier que les

lieues françaises de cette époque, correspondent à 2 milles et 42 centièmes de mille d'après nos mesures actuelles. Etant donné que les distances n'étaient calculées par les explorateurs que d'après le jugé de la course fournie par leurs canots, on comprend qu'il ne peut être question ici d'exactitude mathématique. Les navigateurs actuels qui parcourent la même distance, considèrent que les chiffres donnés par Lavérendrye s'accordent avec les faits.

Comment ce parti de 21 Français fut-il égorgé par les 120 Sioux, qui, la veille, avaient dépouillé Bourassa? Nous sommes laissés sur ce point à de simples conjectures. Le voile qui couvre le détail de cette sanguinaire exécution ne sera probablement jamais déchiré. Le P. de Gonar, qui écrivait la même année à un membre de sa congrégation, dit que les Français furent surpris probablement pendant leur sommeil, et n'eurent point le temps de se mettre en défense. Il ajoute qu'ils ne furent pas torturés, comme c'est l'habitude des Sioux, quand ils font des prisonniers, et que d'après l'attitude dans laquelle se trouvait le corps du P. Aulneau, il devait être à genoux, lorsqu'il fut décapité. Le P. Martin s. J., dans ses notes, prétend qu'ils furent attaqués pendant leur repas du matin, et que ce fut la fumée de leur camp qui trahit leur présence. Il est assez probable, ajoute cet auteur, que les Sioux débarquèrent sur l'île sans être aperçus, et se précipitèrent aussitôt sur les Français. Quelques-uns se jetèrent dans le lac et se noyèrent. Le P. Aulneau tomba à genoux, percé d'une flèche. Un Sioux s'approcha de lui en arrière et lui asséna un coup de tomahawk qui mit fin à ses souffrances. Nous verrons plus tard ce qu'en pense Lavérendrye lui-même.

Le 12 juin trois Mousouis arrivèrent au fort St-Charles, et informèrent le Découvreur qu'une bande de Sioux avaient pillé Bourassa le 4 juin, mais ne lui avait fait aucun mal.

Deux jours après. (14 juin) il recevait une lettre écrite par Bourassa au fort St-Pierre, dans laquelle il informait Lavérendrye de ce qui s'était passé. Le 17 juin, le Sieur Le Gros arrivait de Kaminstigoya avec 2 canots chargés de marchandises apportées de Michillimakinac l'automne précédent, trop tard pour continuer jusqu'au fort St-Charles. Lavérendrye était fort inquiet du sort de sa brigade, surtout depuis les nouvelles reçues de Bourassa. Il n'eut rien de plus pressé que de s'enquérir de Le Gros, s'il avait rencontré ses gens. Sur sa réponse négative, ses alarmes redoublèrent, et il acquit presque la certitude que quelque grand malheur leur était arrivé. Le 19 juin, il fit repartir Le Gros escorté par un canot monté par huit hommes, et commandé par un sergent avec instruction de suivre la même route que celle de cette brigade. Le lendemain, arrivèrent au fort St-Cris, avec leurs canots chargés de produit de leur classe. Ces derniers, en apprenant les sujets d'inquiétude de Lavérendrye, par-

tirent à la découverte, mais le vent les força de rebrousser chemin le 21 juin.

Enfin le 22 juin, Lavérendrye put connaître toute l'étendue de ses malheurs. Le sergent et ses gens retournèrent au fort, apportant la triste nouvelle du massacre des 21 hommes à 7 lieues du fort, dans une petite île, où ils trouvèrent la plus grande partie des corps tout décollés, en rang les uns contre les autres, ce qui me fait juger, ajoute Lavérendrye, qu'ils ont été tués en conseil. Les têtes étaient enveloppées dans des robes de castor.

Le 18 août, deux Monsouis, ayant fait le tour du lac des Bois, trouvèrent dans le sud (Baie de Buffalo) deux des canots avec les paquets pourris et plus de 20 canots Sioux attachés deux à deux, dans lesquels il y avait beaucoup de sang: "Ce qui marque, ajoute Lavérendrye, qu'ils ont eu des blessés et peut-être des tués, car les Monsouis ont trouvé des membres d'hommes enterrés dans le sable." Le troisième canot fut trouvé sur l'île au Massacre.

Consultons maintenant Margry. Voici ce que nous y trouvons au sujet de la mort de ces 21 Français. "Une de ces courses a coûté la vie, à l'un des fils de Lavérendrye, que les Sioux, ennemis des Christineaux nos alliés, massacrèrent en juin 1736, dans une île du lac des Bois, avec tout son parti composé de 21 hommes, au nombre desquels était le P. Aulneau, Jésuite. Un parti de 5 canadiens voyageurs, qui rencontra leurs corps quelques jours après le coup, vit les têtes des Français posées sur des robes de castor, la plupart sans chevelure. Le missionnaire avait un genou en terre, une flèche dans la tête, le sein ouvert, sa main gauche contre terre, la droite élevée. Le Sieur de Lavérendrye était couché sur le ventre, le dos ciselé à coup de couteau, une houe enfoncée dans les reins, sans tête, le corps orné de jarretières et de bracelets de porc épic." (p. 23)

A un autre endroit, on lit. "*Ils furent tous massacrés par les Sioux, à 7 lieues de notre fort, par la plus grande de toutes les trahis-mes.*" p. 589.

Dans un rapport officiel de cette affaire, consignée dans les Archives Coloniales de la Marine, il est mentionné que le corps de Lavérendrye fut trouvé sans tête, et que le P. Aulneau avait une flèche au côté, et une blessure dans la poitrine. (On peut vérifier ces faits, en référant à la Collection Aulneau, publiée par le Rév. Arthur E. Jones, s. j., p. 89, 91, 93.)

Le P. Lafitau écrivait en 1738 au P. Général des Jésuites que le P. Aulneau avait reçu deux coups de couteau, et avait été décapité! Le P. du Januay, dans une lettre à la mère du P. Aulneau en date de 1739 rapporte que, d'après des renseignements reçus de témoins dignes de foi, les Sioux ne voulaient pas tuer le Missionnaire, mais qu'un jeune guerrier, croyant se distinguer par un acte de bravoure,

lui asséna un coup de hache sur la tête. Que faut-il conclure de ces citations ? Sans vouloir prétendre dire le dernier mot sur ce drame enveloppé de mystère, nous croyons que l'opinion de Lavérendrye est d'une grande valeur, vu qu'il était sur les lieux, et était en état de se mieux renseigner. Or, Lavérendrye parle de trahison, et croit qu'ils furent tués en Conseil. Le P. de Gonar, qui écrivait en 1736, déclare qu'ils ne furent pas torturés, comme les Sioux ont l'habitude de faire avec leurs prisonniers. Il est permis d'en conclure, suivant toutes les probabilités, d'après ces documents, que ces 21 hommes, furent surpris, faits prisonniers, et que les Sioux délibérèrent sur leur sort, et que le plus grand nombre voulait épargner la vie du P. Aulneau, mais qu'un jeune guerrier, croyant se distinguer par un acte de prouesse, asséna un coup de hache sur la tête de ce religieux.

La fumée de sang versé alluma la rage de ces barbares qui se jetèrent sur leurs victimes. Les Français réussirent probablement à saisir au hasard quelques armes et à se défendre dans cette extrémité. Plusieurs Sioux mordirent la poussière, mais enfin cernés de tous côtés, ils furent tous massacrés. Certains auteurs ajoutent que le corps du P. Aulneau fut respecté par les Sioux. Cette note signifie simplement qu'on ne le couvrit pas de poil de porc épic comme Lavérendrye, et qu'on ne mutila pas son corps comme ceux de ses compagnons. Mais il paraît avéré qu'il reçut une blessure profonde à la poitrine, un coup de hache sur la tête, et que sa tête fut ensuite décollée comme celle de tous ses compagnons. Nous insistons sur ces détails qui sont d'une grande importance à cause des découvertes qui viennent d'être faites au fort St-Charles. Les mémoires disent que le corps de Lavérendrye fut trouvé sans tête, que le P. Aulneau reçut un coup de hache ou tomahawk sur la tête, et que tous les 21 eurent la tête tranchée.

Est-il étonnant ensuite qu'on ne puisse pas retrouver dans les fouilles de la chapelle du fort St-Charles où leurs corps furent enterrés, la tête de Lavérendrye, qui est indiquée comme absente. Quant à celle du P. Aulneau nous trouverons peut-être quelque jour les documents nécessaires pour expliquer son absence.

Les corps de ces 21 Français furent enterrés temporairement dans l'île au Massacre.

Le 17 septembre, Lavérendrye envoya son sergent avec 6 hommes pour lever les corps du P. Aulneau et de son fils, et les têtes de leurs compagnons. Le 18 septembre 1736, il fit enterrer dans la chapelle du fort ces deux corps avec toutes les têtes des Français tués. C'est là qu'ils sont demeurés jusqu'au mois d'août 1908, quand ils furent transportés à St-Boniface, à la suite de fouilles considérables dans le fort St-Charles.

Avant cette année nous connaissions peu de choses sur le fort

St-Charles. Le P. Aulneau n'en dit que quelques mots, et encore une partie de ce manuscrit sur lequel ces mots avaient été écrits, rongée par le temps, est tombée en poussière, en sorte qu'il n'en reste que ce qui suit :

“ Il est formé de quatre rangées de pieux debout, ayant de 12 à 15 pieds de hauteur, et présentait la forme d'un carré oblong. Ce n'était qu'un enelos dans lequel avaient été construites quelques cabanes en bois équarri, calfeutrées en terre et couvertes d'écorce. Il est environ à une lieue dans la de 60 à 70 lieues ou sorouest du lac des Bois.”

Dans un mémoire transmis de Paris par M. Léau et publié dans les *Cloches* du 15 mars dernier, on lit la description suivante: “ Il (Lavérendrye) a construit un autre fort à l'Ouest du lac des Bois, éloigné de 60 lieues du lac de Tekamamiouen (La Pluie). Le costé intérieur de ce fort a 100 pieds avec 4 bastions. Il y a une maison pour le Missionnaire, une église, une autre maison pour le commandant, quatre coyns de bâtiment à cheminées, une potôdrière et un magasin. Il y a aussy deux portes opposées et une guéritte et les pieux sont doublés et ont 15 pieds hors de terre.”

Nous venons de narrer succinctement les points les plus importants de l'histoire des découvertes du Nord-Ouest, qui se rapportent au fort St-Charles et à la mort tragique du P. Aulneau, du fils de Lavérendrye et de leurs 19 compagnens. Il nous reste maintenant à rapporter brièvement les efforts tentés pour découvrir ces précieux restes, et le couronnement de cette entreprise par l'expédition de cette année.

Disons de suite que l'honneur de cette consolante découverte revient tout d'abord à Sa Grandeur Mgr Langevin, qui, avec l'amour patriotique qui le distingue, au prix de grands sacrifices pécuniaires, a organisé plusieurs expéditions pour rechercher les ruines du fort St-Charles. Malgré le lourd fardeau de son épiscopat qui ne lui laisse guère de loisirs, Sa Grandeur a poursuivi cette tâche depuis 1902 et pour en assurer le succès a fondé une société historique, destinée à recueillir tous les documents qui pouvaient jeter quelque lumière sur ce point de notre histoire, si palpitant d'intérêt. Il n'est que juste d'ajouter qu'il a été généreusement secondé dans cette tâche par les PP. Jésuites, les PP. Oblats, quelques prêtres séculiers et quelques laïques. Les fils de Loyola ne pouvaient manquer de s'attacher à ces recherches, puisqu'il s'agissait de retrouver les restes précieux d'un de leurs frères en religion. D'ailleurs, il convient de dire que ce furent les Pères Jésuites qui ouvrirent la marche. En 1890, ces Religieux se trouvaient en vacances au Portage du Rat, quand au mois de juillet ils se décidèrent à visiter l'île au Massacre. Les membres de cette expédition étaient les Pères Daniel Donovan, Jos. Brault,

A. Couture, Ls La Fortune, Joseph Blain et N. Quirk, le Capt. La Verdrière, mort depuis, dirigeait le bateau à vapeur qui transporta les Excursionnistes. Ce capitaine connaissait par la tradition, l'identité de l'île au Massacre. M. Châtelain, mort à l'âge d'environ 92 ans, et qui était un homme fort intelligent, avait reçu cette même tradition de son père, mort également à un âge très avancé. Partis le matin, les Excursionnistes arrivèrent à l'île vers midi. Le même soir, fort tard, ils étaient de retour au Portage du Rat.

Ces religieux élevèrent une croix sur un des rochers les plus élevés de l'île avec cette inscription:

“ Réc. Père Aulneau, S. J. ”
“ Massacré ici l'an 1736. ”

Mgr Langevin désirait depuis longtemps entreprendre une expédition pour retrouver les restes du Père Aulneau et de ses compagnons. Ce n'est qu'avec peine, qu'il s'était résigné à cause des labeurs incessants de son épiscopat, de la remettre d'année en année. Il craignait avec raison que les gardiens encore vivants de la tradition ne disparaissent, emportant dans le silence de la tombe, le souvenir des choses d'antan. Déjà en 1897 et en 1900 il avait profité de la réunion des sauvages pour le traité, pour les visiter, et faire écouter la parole des missionnaires et à les disposer plus favorablement envers le catholicisme.

Aussi en 1902, quand il organisa sa première expédition, il déclara qu'il se proposait comme but à atteindre:

1o: La conversion des Sauteux du lac des Bois, espérant que le sang versé par le P. Aulneau finirait par toucher ces cœurs jusqu'alors rebelles à la foi. 2o La découverte du fort St-Charles et des précieux restes qu'il contenait. 3o Retrouver sur l'île au Massacre le Tumulus visité en 1845 par le Rév. M. Belcourt où les victimes du 5 juin 1736 furent temporairement enterrés.

Au cours de cette expédition, l'île au Massacre fut visitée. Conduits par Powassin, le grand chef des Sauteux, les explorateurs érigèrent une croix sur la rive nord de la baie de l'Angle, presque en face du site véritable du fort St-Charles.

C'était déjà un succès considérable d'avoir pu reconnaître dans une première excursion, le voisinage si rapproché du fort. Avant 1902, tout ce qu'on savait à ce sujet, c'est que le fort se trouvait dans une baie de la rive sud-ouest du lac. C'était une désignation bien vague pour un lac dont les rivages sont dentelés de baies de toute grandeur. Sans la tradition indienne, il eut été impossible, à moins d'un miracle, de localiser les recherches dans la baie de l'Angle, de préférence à tout autre.

Nous avons recueilli avec un soin minutieux le témoignage de

Powassin et d'un autre chef non moins remarquable Andigomigawissini. Ce dernier avait sa réserve en face du fort. Tout fut consigné avec soin dans les archives de la société.

Entre autres renseignements, nous citons les lignes suivantes qui nous ont guidés par la main au fort tant recherché.

“ Sur la rive sud, disait Andigomigawissini, presque en face de l'endroit où vous avez planté la croix, il y a aussi trois cheminées dans une petite anse, où se trouvent des joncs et une tremblière. Ces cheminées ne sont pas exactement en face de la croix, mais un quelque peu à l'ouest.” Ces dernières notes devaient à la fin être notre fil conducteur et satisfaire nos pieux désirs.

En 1905, une deuxième expédition explora l'île au Massacre. Mgr y fit ériger une chapelle sous le vocable de Reine des Martyrs. Enfin en 1907, une troisième expédition entreprit des recherches sur la côte nord de la rivière de l'Angle. Au cours de ces trois voyages, les sauvages furent consultés, les distances vérifiées et des renseignements nouveaux sur la baie furent recueillis. Entre temps, les membres de la société compulsaient les anciens documents se rapportant à Lavérendrye, et faisaient copier à Paris des mémoires importants qui nous ont été d'un puissant secours pour mener cette entreprise à bonne fin. Pour ceux qui seraient curieux de connaître de plus amples détails sur ces expéditions préliminaires, nous les renvoyons aux numéros suivants des *Cloches*: 15 septembre 1902, 15 septembre 1905, 15 septembre 1907 et à la *Revue Canadienne* de septembre 1903. Il est temps que nous attaquions enfin le grand événement de cette année, et que nous faisons part des détails les plus importants de cette consolante découverte qui livre nos cœurs à la joie.

Il avait été entendu l'an dernier que les Pères Jésuites qui avaient eu des représentants dans chacune de nos expéditions précédentes, poursuivraient les recherches cette année. Pendant l'hiver, ils construisirent au collège St-Boniface un bateau automobile, auquel ils donnèrent le nom significatif de *Lavérendrye*.

Le 7 juillet, les RR. PP. Blain, Paquin, Napoléon Dugas, Duménil, Paré et le Frère Bernard, quittaient Kenora et se rendaient à la Baie de l'angle. Le P. Napoléon Dugas, s. j. est le frère du Recteur du Collège de St-Boniface, et est chargé des missions du Fort William. Comme il parle facilement la langue sauteuse, il eut pu rendre un grand service aux membres de ce parti qui espéraient rencontrer les sauvages, et recueillir de nouveaux renseignements. Une fois rendus dans la baie, ils constatèrent que les sauvages étaient tous partis pour aller faire la pêche dans le lac, et ne reviendraient que plus tard, lorsque les maringouins leur rendraient ce séjour plus supportable. Il faut bien avouer que les myriades de ces petits insectes

tes sont un tourment continué aux rares voyageurs qui abordent sur cette plage. Après avoir salué la croix, les Pères Jésuites décidèrent de retourner à Kenora. Ce contretemps ne les découragea pas. Il convient de dire que le Père Recteur possédait la foi qui transporte les montagnes, et était bien décidé à tenter l'impossible pour retrouver les ruines du fort. Aussi dès le 10 juillet, une seconde expédition était organisée, composée du Père Dugas, Recteur, et des Pères Joseph Blain, Julien Paquin, Guido Leclair, John Filion, Arthur Léveillé, Adélaré Dugré et des Frères Hormisdas Gervais et Ulric Paquin. Ces deux derniers sont habitués au travail manuel, et ont prouvé abondamment qu'ils étaient de rudes piocheurs et d'une endurance peu ordinaire. Le soir même du 10 juillet, ils élevaient leur tente sur une plage ouverte à *American Point*, afin de se soustraire autant que possible aux morsures des maringouins. En préparant le campement, le P. Paquin se blessa au pied. Cet incident si trivial qu'il soit, devait amener des résultats bien importants. Le lendemain, les Pères se dirigèrent vers la rive nord pour y continuer les fouilles commencées l'année précédente, tandis que le P. Paquin dut forcément garder le camp. Pendant leur absence, il relut attentivement les notes prises durant les voyages précédents, et tomba sur le passage qui se rapporte aux cheminées sur la rive sud. Ces lignes le frappèrent comme pouvant contenir le fil conducteur au fort St-Charles. Au retour de ses compagnons au camp, il leur fit part de ses lectures. Il fut résolu d'un commun accord que le soir même, les recherches seraient poussées dans cette direction. Il est bon de dire ici, en passant, qu'au cours de l'expédition de 1902, les explorateurs avaient abordé à la rive sud, à environ un mille à l'est du fort. Les rochers qui bordaient cette rive et la rendaient peu propice à l'érection d'un fort, ainsi que le peu de temps à la disposition des explorateurs, avaient fait abandonner les recherches pour cette année-là.

Les PP. se mirent à reconnaître la rive sud, et trouvèrent à environ 2 milles de leur camp la petite anse couverte d'une tremblière telle qu'indiquée dans le rapport. Ils constatèrent également que cette baie ou anse était remplie de joncs et de folle avoine, et que la rive qui s'abaisse à cet endroit était presque inaccessible, à cause du peu de profondeur de l'eau. Il n'y a aucun doute que du temps des Français, la plage s'avancait beaucoup plus loin dans la baie. C'est un fait notoire que les digues construites à Kenora ont fait monter l'eau du lac de plusieurs pieds. Les PP. Jésuites abordèrent à un demi-mille environ à l'est de l'anse et s'échelonnèrent à une distance de 5 pieds les uns des autres, en prenant pour point de départ le rivage. De cette façon, ils espéraient reconnaître tout le terrain et tomber plus facilement sur les vestiges du fort. Quelques instants après, ils s'arrêtaient devant des roches plates, éparées sur le sol. Ils

décidèrent aussitôt de commencer les fouilles. Ils se trouvaient en face de la cheminée principale du Fort. En creusant, ils trouvèrent en effet le foyer de cette cheminée, du charbon de bois mêlé à de la cendre, un ciseau de charpentier, et divers autres articles. Grande fut leur joie, lorsqu'ils rapportèrent cette nouvelle au P. Paquin, retenu au camp par sa blessure. Le 13 juillet, les explorateurs ouvrirent 3 tranchées afin de reconnaître les vestiges des pieux. Au cours de ces travaux, ils unirent à un des couteaux, une paire de ciseaux, une boucle de soulier et plusieurs clous. A deux pieds de profondeur, ils découvrirent un monceau considérable d'ossements. Ils creusèrent des tranchées autour de la cheminée principale, et constatèrent que les fondations de la cheminée mesuraient à l'extérieur 9 pieds par 7 et que le foyer était couvert de cendre. Pour faciliter ces travaux, ils durent abattre plus de 60 arbres. Le 14 juillet des ouvertures furent pratiquées à 5 pieds de distance les unes des autres, pour s'assurer s'il se trouvait des corps ou des ossements à cet endroit. Au cours de ces travaux, une deuxième et une troisième cheminée furent trouvées. La pluie les obligea de suspendre les fouilles. Le 16 juillet, les explorateurs constatèrent qu'à plusieurs endroits, le sol avait été remué. Ils ne tardèrent pas à trouver les restes d'un pieux, dont le bois s'effritait en y touchant. Bientôt, ils retrouvèrent les restes d'autres pieux dans le voisinage immédiat. Une partie de ce pieu, qui a été conservée, mesurait 6 pouces de diamètre, et était enfoncée à 2 pieds de profondeur dans l'argile. En creusant diverses tranchées à l'est, à l'ouest et au sud de la grande cheminée, ils finirent par reconnaître la ligne des pieux. Ils circonscrivirent de cette façon l'étendue du fort. Aux endroits où des pieux avaient été plantés, il était facile d'enfoncer un bâton presque sans résistance, tandis qu'à côté la même opération était impossible. Bref, après bien des travaux et des tâtonnements, les Pères purent reconnaître l'enceinte du fort, et y planter à divers intervalles des poteaux aux endroits même occupés par les pieux des Français. Ils s'assurèrent également que les pieux étaient doublés, pour nous servir de l'expression de Lavérendrye, en ce sens que le pieu extérieur se trouvait vis-à-vis l'interstice des deux pieux intérieurs.

Ces bons religieux ne purent pousser plus loin leurs fouilles, vu que plusieurs d'entre eux étaient obligés de retourner au collège. Ils rapportèrent avec eux les objets trouvés, ainsi que quelques-uns des ossements, pour les faire examiner par des médecins. A leur retour au collège, les hommes de l'art consultés déclarèrent que les ossements en question étaient des os humains.

En face de semblables résultats, le Rév. P. Recteur crut qu'il était urgent de continuer les fouilles sans retard, afin de trouver les précieux trésors contenus dans ce fort, objet de tant de recherches.

Un parti d'explorateurs fut donc organisé, ayant pour chef le P. Paquin. Il se composait des Pères Paquin, Blain, Rév. A. Bêliveau, DD., Chancelier de l'archevêché, chargé par Mgr Az. Dugas, P. A. V. G., de représenter Mgr l'archevêque, du P. Bernard Bisson, des Frères Az. Gauthier et Hormisdas Gervais et du juge L. A. Prud'homme, secrétaire de la société historique de St-Boniface. Ils quittèrent St-Boniface le 4 août et arrivèrent à Kenora vers midi; ils passèrent le reste du jour à l'île Aulneau, à la maison de campagne du collège de St-Boniface où ils finirent d'organiser leur expédition. Le lendemain, ils se rendirent à bord du *Lavérendrye* à *American Point* (à 42 milles de Kenora) où ils érigèrent leur camp. Les fouilles commencèrent le 6 août et se terminèrent le 11 au soir. Leur premier soin fut de recueillir les ossements laissés dans une tranchée qui se trouve au nord de la cheminée principale, et qui avait été pratiquée dans l'expédition de juillet. Les fouilles furent pratiquées à l'est de ces ossements où l'on trouva de la cendre et des pierres plates superposées avec symétrie et qui semblaient, au premier abord, avoir été placées pour couvrir un tombeau. Ces pierres furent enlevées et le sol remué à une grande profondeur sans aucun résultat. Il est probable que ces pierres constituaient le foyer ou un âtre destiné à chauffer la chapelle. Il fut décidé alors de continuer les fouilles du côté est du fort, vu que déjà la partie sud-est avait été creusée de 5 pieds en 5 pieds. De cette façon, nous voulions reconnaître toute la partie est du fort. Un grand nombre d'objets curieux fut retrouvé. Mais les pics ne mirent à jour aucun ossement humain. Vendredi le 7 août dans l'avant-midi, nous décidâmes de continuer les recherches du côté ouest, en prenant pour point de départ la tranchée déjà faite, où nous avions recueilli l'amas d'ossements. Ces ossements remplissaient une poche et près de la moitié d'une autre. Le 7 au soir, avant de quitter le fort, nous eûmes la joie de mettre à nu trois crânes qui ne se trouvaient qu'à quelques pouces à l'ouest de l'amas d'ossements. Ici, nous nous arrêtons, car les découvertes qui vont suivre sont d'une telle importance qu'il convient de leur donner un caractère officiel.

Procès-Verbal des découvertes faites au cours d'une expédition au fort St-Charles du 6 au 11 août 1908.

Nous, soussignés, membres d'une expédition organisée par les RR. PP. Jésuites, pour retrouver les restes du P. Aulneau, de Jean-Bte Lavérendrye, et de leurs 19 compagnons, tués sur l'île au Massacre, en juin 1736 et enterrés le 18 septembre de la même année dans la chapelle du Fort St-Charles, tel que l'attestent les documents historiques de cette époque, certifions que le récit ci-joint des fouilles que nous avons faites au fort St-Charles, est fidèle et parfaitement conforme aux faits.

1o Le 5 août, nous nous sommes transportés au fort St-Charles reconnu dans le mois précédent, et nous avons trouvé un amas d'ossements dans une tranchée qui avait été pratiquée au cours de l'expédition du mois précédent, tel qu'on nous en a informés, et nous avons recueilli ces ossements pour être transportés à St-Boniface.

2o Le 7 août, après-midi, à quelques pouces à l'ouest de ces ossements, nous avons constaté la présence de 3 crânes.

3o Le 8 août, nous avons pratiqué des tranchées autour de ces crânes, afin de les mettre ensuite à jour. Nous avons constaté que la terre avait été remuée à cet endroit. Un tremble, ayant 9 pouces de diamètre près de la souche, était poussé au-dessus de ces crânes. Il y avait au-dessus de ces crânes, une légère couche horizontale d'humus rougeâtre, courant du nord au sud, et qui recouvrait ces crânes. A 18 pouces de profondeur, nous avons trouvé 19 crânes placés dans une ligne double et à double rang de hauteur. Cette rangée de crânes avait 3 pieds et 7 pouces de longueur, allant du sud au nord, sur une largeur d'un pied et 4 pouces. Une mâchoire supérieure d'un de ces crânes avait une pointe de flèche solidement enfoncée au-dessus des dents. Nous avons conservé cette mâchoire en cet état. Nous avons trouvé également parmi ces 19 crânes, deux autres pointes ou parties de pointe de flèche dont l'une était mêlée à de la terre dans le crâne même. Nous avons planté un pieu à cet endroit, avec cette inscription gravée sur ce pieu :

“ 19 crânes.”

4o Le même jour, à 8 pieds à l'ouest du centre de ces 19 crânes, nous avons trouvé un squelette entier à deux pieds de profondeur. Nous avons désigné ce squelette sous le chiffre no 1, comme étant le premier que nous avons trouvé. La tête se trouvait du côté nord du fort, et le reste du corps dans la direction sud. Ce corps longéait la palissade ouest du fort. Il était couché sur le côté gauche, la face tournée vers les 19 crânes. La tête était très rapprochée de l'omoplate, si bien que la mâchoire reposait sur l'omoplate. Ce squelette avait environ 4 pieds et 6 pouces, sans cou. Le corps reposait sur la glaise, à une profondeur d'un pied. Nous avons trouvé 3 ou 4 vertèbres dans les épaules. Le squelette était intact ainsi que tous les os, excepté deux côtes qui ont pu être brisées pendant les fouilles. Il avait les mains posées de chaque côté de la tête, comme pour la tenir en place.

Nous avons trouvé quelques phalanges sur la tête même. Une photographie de ce squelette, reposant dans sa couche funèbre, a été prise par le P. Blain, s. j. La croix a été plantée au-dessus de ce squelette le 11 août.

5o Le 10 août, nous avons trouvé le squelette no 2, à un pied de profondeur, ramassé dans un espace de 21 pouces par 11 pouces. Il se trouvait au nord-est du squelette no 1 et il y avait environ 5

pieds entre le squelette no 1 et le crâne du squelette no 2. A quelques pouces, à côté du crâne du squelette no 2, avait poussé un tremble, qui avait 30 pouces de circonférence. Les radicelles de cet arbre couvraient les ossements. Au-dessus de cet amas d'ossements à 2 ou 3 pouces au-dessous de la surface du sol, nous avons trouvé un objet ressemblant à un morceau de verre brulé. La terre à cet endroit, il était facile de le constater, avait été remuée. Comme pour tous les autres squelettes, nous avons creusé des tranchées tout autour de celui-ci et enlevé ensuite la terre avec précaution, de manière à le mettre en relief. Les ossements étaient placés sans ordre, les côtes déposées en tout sens. Le sacrum était placé au-dessus des fémurs; la tête se trouvait au nord de ces ossements. Les vertèbres ont été trouvées un peu partout et sans ordre. Le crâne était couché sur le sommet, regardant légèrement le sud-est, et reposait en partie sur l'os iliaque. Un avant-bras était planté obliquement. Une clavicule, deux humérus et les phalanges des doigts manquaient. La mâchoire était brisée en plusieurs morceaux.

60 Le même jour, nous avons découvert le squelette no 3, à 18 pouces de profondeur, à 8 pieds au nord du squelette no 1. Nous avons trouvé une légère couche d'humus rougeâtre, couvrant les ossements. On a trouvé un petit morceau d'émail sur le bassin. Ce squelette no 3 ne constitue qu'un tronc jusqu'à la ceinture, couché sur le ventre. Le crâne était du côté nord et la tête placée debout sur le cou, la figure tournée vers le tronc. Le tronc avait 18 pouces de longueur du nord au sud, et 9 pouces dans la plus grande largeur. La mâchoire inférieure était renversée; les ossements étaient à leur place. Les os étaient dans un état de décomposition plus avancée, et de tous les membres, il ne reste qu'un humérus. On apercevait la rotule du genou, mais en y touchant, elle s'effritait sous les doigts.

Le 11 août, nous avons trouvé l'un près de l'autre, couchés sur le dos, les deux squelettes no 4 et 5. Ils ont dû être déposés dans une même boîte en bois, dont les restes étaient parfaitement visibles, quoique tout à fait pourris, et qui mesurait 4 pieds de longueur du nord au sud, et 2 pieds de largeur de l'est à l'ouest. Ces squelettes n'avaient point de tête. Les pieds reposaient au sud comme tous les autres squelettes. Leur position relative aux autres est celle-ci; en droite ligne à l'est du squelette no 3, et en droite ligne au nord des crânes, à deux pieds sous terre et reposant dans l'argile. Le squelette no 4, avait les os plus longs et plus délicats, et celui à l'ouest no 5, plus courts mais plus gros. Le petit espace dans lequel ces squelettes avaient été enfermés suppose que les cadavres étaient déjà en état de décomposition et apparemment mutilés. Le squelette no 4 n'avait guère que l'épine dorsale, et les côtes en ordre; les autres ossements étaient plus ou moins en désordre; v. g. le sacrum portant une incision

profonde, faite avec un instrument tranchant, reposait près de l'omoplate; un fémur était placé avec la jointure de la hanche vers les pieds. Les médecins experts qui ont examiné ces squelettes et dont le témoignage sera trouvé plus loin, ont constaté que l'un des fémurs de ce squelette ne lui appartient pas. Quelques os des pieds et des mains manquaient. Les ossements du squelette no 5, étaient dans un meilleur ordre; les os d'un avant-bras étaient cependant placés en travers sous la colonne vertébrale. Il lui manque aussi quelques petits os des pieds et des mains. Voici maintenant les objets trouvés avec ces squelettes:

Avec le no 4, vers les pieds, une clef, un passe-partout et un grain de rassade. Entre les deux squelettes, vers les pieds, un gros couteau à ressort fermé, à manche de corne d'une longueur d'environ 6 pouces et une pointe d'halène au manche de corne brisé en deux.

Avec le squelette no 5, à l'endroit de la poitrine, reposant à plat sur la colonne vertébrale, trois petites pointes de flèches qui se brisèrent au premier attouchement; vers les pieds, 14 grains de chapelet sous un morceau de verre doré de 1 pouce par 1 pouce et demi, quelques-uns épars vers l'endroit des reins; 4 clefs, un passe-partout bien conservés, et une boucle de soulier. On trouva encore plus tard, à l'île Aulneau, en lavant les ossements, une agrafe d'environ un demi pouce, tel qu'en usage pour fermer, au cou, la soutane des Jésuites; cette agrafe toute rouillée qui se cassa en deux en la maniant, vait d'abord été prise pour un petit os, et on ne sait pas à quel endroit des squelettes elle a été trouvée.

7o Des arbres étaient poussés à la tête de tous les squelettes que nous avons trouvés.

Aux endroits où les 19 crânes et ces 5 squelettes ont été exhumés, nous avons pu constater que le sol avait été remué. La terre était plus facile à déblayer à ces endroits, et les couches de terre étaient mêlées. Nous avons constaté également que nous ne trouvions aucun objet dans l'humus, aux endroits d'où ces ossements et squelettes furent exhumés, tandis que dans les autres parties du fort, nous avons rencontré à chaque instant divers objets.

8o En prenant comme point central, l'endroit où se trouvaient les 19 crânes, nous trouvons les distances suivantes:

Au squelette No 1..... 8 pieds dans une direction ouest, nord-ouest.

Au squelette No 2 8 pieds et demi dans une direction nord-ouest.

Au squelette No 3 15 pieds nord, nord-ouest, mais légèrement plus à l'ouest que pour le squelette No 2.

Aux squelettes No 4 et 5 15 pieds dans une direction nord.

Avant de quitter le fort, les explorateurs transportèrent sur le véritable site du fort, la croix érigée en 1902 sur la rive nord.

L'inscription sur la croix fut corrigée et se lit maintenant comme suit:

Fort St-Charles, fondé 1732, retrouvé 1908.

Ils entourèrent le socle de la croix d'une pyramide en pierre d'environ 4 pieds de hauteur. Puis ils entonnèrent le Magnificat et récitèrent le De Profundis. Des pieux avec inscription ont été plantés à tous les endroits où des squelettes ont été retrouvés, ainsi qu'au lieu où reposaient les 19 crânes et le monceau d'ossements.

Nous donnons ci-après la liste des objets trouvés dans le fort.

OBJETS TROUVES

dans les fouilles au fort St-Charles, lac des Bois, à un pied au moins sous terre, et conservés au musée du collège de St-Boniface.

1o Restes de pieux en épinette, en tremble, en chêne. Ces pieux formaient la palissade du fort.

2o Une paire de ciseaux en acier.

3o Un ciseau de menuisier pour faire des mortaises.

4o Une boucle de soulier.

5o Deux poignées en fer, l'une avec un rivet en cuivre.

6o Plusieurs lames de couteau.

7o Une gâche de serrure.

8o Des clous de diverses formes.

9o Plusieurs fragments de verre et de fer.

10o Un briquet

11o Une balle en plomb.

12o Une pointe de flèche dans l'un des 19 crânes.

13o Des restes du cercueil, renfermant les corps du P. Aulneau, s. j., et de J-B. Lavérendrye, fils aîné du Découvreur.

1 Ciseau de menuisier, 2 paire de ciseaux, 3 gâche de serrure, 4 fragment de pipe en pierre, 5 pointes de flèche, 6 poignées en fer, 7 briquet, 8 fragments de verre, 9 anneau en fer, 10 fragments de fer, 12 lames de couteau, 22 clous, 33 pierre à aiguiser, 44 balle en plomb, 55 perles percées.

Le plan du fort, ainsi que les diverses gravures qui accompagnent ce travail, ont été faits par le P. Blain, s. j.

Nous donnons maintenant le certificat suivant qui porte la signature de quatre médecins distingués:

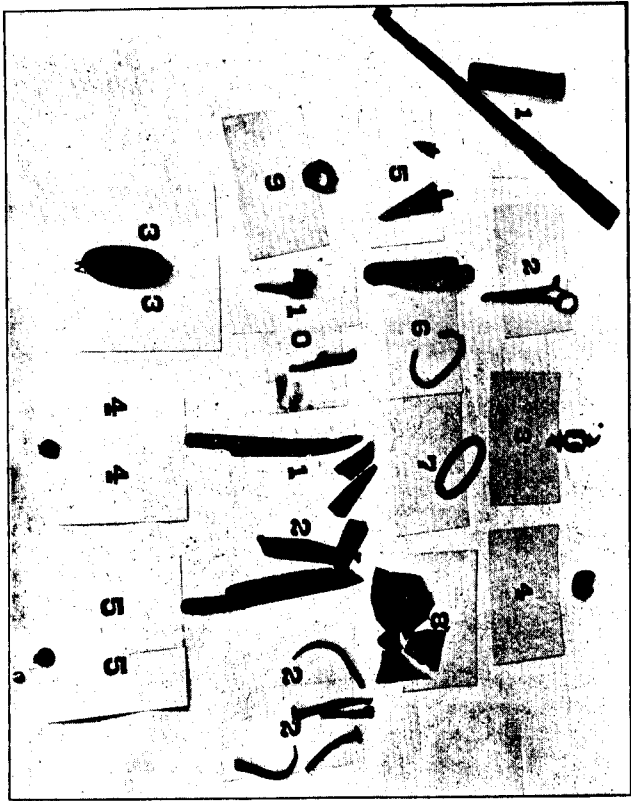
St-Boniface Aug 19th 1908.

This is to certify that we have examined the skulls and other bones discovered at the site of Fort St-Charles, Lake of the Wood, and are of the opinion that those marked:

No 1: Are those of a young man, not more than eighteen years of age.

No 2 Are those of a large strongly built man, about 50 years of age and from facial angle probably an Indian.

No 3 Are those of a child about 7 years of age.



No 4 Are those of a young man at least 20 years of age; tall and probably slender.

No 5 Are those of a man of probably 20 years strongly built and of medium height

Gordon Bell, M. D. C. M.

James Pullar, M. D. C. M.

G. A. Dubuc, M. D.

James Mc Kenty, M. D. C. M.

St-Boniface, ce 19 août 1908.

Le présent est pour certifier que nous avons examiné les crânes et les autres ossements découverts dans l'enceinte du fort St-Charles, lac des Bois, et que nous sommes d'opinion que ceux désignés,

No 1 Sont les ossements d'un jeune homme n'ayant pas dépassé 18 ans.

No 2 Sont les ossements d'un homme fortement constitué, d'une charpente robuste, âgé d'environ 50 ans, et d'après les contours du visage, il est probable que ces restes sont ceux d'un sauvage.

No 3 Sont ceux d'un enfant, ayant environ 7 ans.

No 4 Sont ceux d'un jeune homme, ayant au moins 20 ans, grand et probablement svelte.

No 5 Sont ceux d'un homme, ayant probablement 30 ans, fortement constitué et de taille moyenne.

Gordon Bell, M. D. C. M.

James Pullar, M. D. C. M.

G. A. Dubuc, M. D.

James Mc Kenty, M. D. C. M.

En foi de quoi, nous avons signé

A. Béliveau, chancelier de l'archevêché,

J. Blain, s. j.

J. Paquin, s. j.

L. A. Prud'homme, Juge.

Bernard Bisson, s. j.

Az. Gauthier, s. j.

Hormisdas Gervais, s. j.

Nous allons maintenant tirer quelques conclusions de ce qui précède. Les unes s'imposent, tandis que d'autres ne sont que fort probables.

Les mémoires de Lavérendrye nous donnent la longueur du fort qui est de 100 pieds. De la palissade sud, qui délimitait le fort de ce côté là, les 100 pieds nous amènent à un pied ou deux du rivage actuel, qui, du temps des Français, comme nous l'avons déjà dit, s'avancait beaucoup plus au nord dans le lac. Il faisait face au lac. Sa largeur (de l'est à l'ouest) était de 60 pieds, (du côté ouest seulement) les pieux étaient solidés, de chaque côté, dans le sol par une double rangée de pierres, à une profondeur d'environ un pied et demi à deux pieds. Les 19 crânes se trouvaient à 44 pieds au nord de la limite sud du fort, et à 57 pieds du bord du lac. La grande cheminée double vers le fond (sud) du fort, réchauffait les quatre coins du bâtiment. C'était sans doute le logis des engagés et des serviteurs de Lavérendrye. La cheminée à l'est devait être celle de la résidence du gouverneur. Celle qui se trouve au nord appartenait à la maison du

missionnaire. Elle était toute proche de la chapelle qui était au sud. Si l'on prend en considération le fait que de l'endroit où les 19 crânes se trouvaient, aux squelettes no 4 et 5, il y a 15 pieds, on est porté à croire que cette chapelle devait avoir sa longueur dans le sens de la longueur même du fort, c'est-à-dire du nord au sud. On peut conjecturer qu'elle pouvait avoir de 20 à 25 pieds de longueur et environ 15 pieds de largeur. En plaçant la longueur de cette chapelle de l'est à l'ouest, on se trouve à trop empiéter sur la façade du bâtiment des hommes et à gêner la circulation vers le lac. En prenant 20 pieds sur les 60 pieds de largeur du fort, on se trouve à obstruer passablement la sortie des hommes de leur bâtiment.

La poudrière et le magasin devaient naturellement se trouver du côté opposé de la chapelle et de la résidence du missionnaire à proximité de la porte nord du fort qui donnait sur le lac. Une autre porte au fond du fort permettait d'aller chercher le bois dans la forêt avoisinante.

Maintenant, abordons le gros problème. Lesquels de ces 5 squelettes sont ceux du P. Aulneau et de J-Bte Lavérendrye, et puis est-il bien sûr que nous avons retrouvé leurs restes?

Tout d'abord, il est constant, d'après les mémoires de Lavérendrye que leurs corps ainsi que toutes les têtes des Français tués furent enterrés dans la chapelle.

Or nous avons retrouvé 19 têtes. Nous sommes donc absolument certains que cet endroit se trouve dans la chapelle. Dans le voisinage immédiat de ces 19 têtes, nous avons trouvé 5 squelettes. Ces squelettes se trouvaient donc dans la chapelle. Il s'agit de déterminer lesquels sont ceux du P. Aulneau et du fils de Lavérendrye. Le squelette no 1 a été examiné par plusieurs médecins dont les noms sont attachés au certificat ci-dessus. Tous attestent, après examen des os et des dents, que ce n'était qu'un jeune homme de 18 ans au plus. Or le P. Aulneau est né le 21 avril 1705, et avait par conséquent 31 ans et un mois et demi quand il fut tué.

Jean-Baptiste Lavérendrye est né le 5 septembre 1713, et était âgé de 22 ans et 9 mois à sa mort. Or les médecins ne peuvent admettre que ces ossements soient ceux d'une personne de cet âge. Le squelette no 2, d'après ces mêmes témoignages est celui d'un homme d'environ 50 ans et probablement un sauvage. Evidemment il ne peut être question ici ni du P. Aulneau, ni de Lavérendrye.

Le squelette no 3, d'après les mêmes, est celui d'un enfant d'environ 7 ans.

Restent les squelettes 4 et 5. D'après ces hommes de l'art, le squelette no 4 est celui d'un jeune homme d'au moins 20 ans, grand et probablement élancé. Le squelette no 5 est celui d'un homme d'environ 30 ans, d'une forte charpente et de taille moyenne.

Voilà le témoignage des médecins qui rejettent la possibilité que les squelettes 1, 2, 3, puissent être ceux que nous cherchions et se montrent favorables aux deux autres.

Or, il est une chose inévitable, c'est que ces deux corps ont été enterrés dans la chapelle et que nous avons fait des fouilles dans tout le terrain avoisinant les 19 crânes, qui pouvait raisonnablement être considéré comme couvrant l'étendue de cette chapelle.

La conclusion s'impose que le squelette 4 est bien celui de J-Bte Lavérendrye, et le squelette 5 celui du P. Aulneau. Ce n'est pas tout. On a traité ces 2 corps avec honneur, car ils sont les seuls qui ont été enfermés dans une boîte ou tombe. Et puis enfin 14 grains de chapellet, une agrafe telle que celles qui servent à attacher la soutane portée par les PP. Jésuites, des clefs qui devaient servir pour la cassette des documents, rapports ou livres de compte que le jeune Lavérendrye devait apporter avec lui, pour les transmettre au Gouverneur de Québec, et aux équipiers associés de son père. Le Père Aulneau devait probablement avoir une boîte fermée à clef qui contenait le calice, dont se servait ce religieux pour dire la messe le long du voyage. Nous savons, en effet, que ce calice fut emporté par trois jeunes Sioux, que deux de ces brigands moururent subitement quelques jours après, et que la mère du troisième, redoutant un semblable sort pour ce dernier, jeta le calice dans une rivière. Il s'ensuit donc que le Père Aulneau avait un calice avec lui, lorsqu'il fut tué. Il est tout naturel de croire qu'il le conservait avec soin dans une boîte à clef.

Nous lisons que le corps de Lavérendrye fut trouvé avec une houe enfoncée dans les reins. Encore ici l'un des squelettes parle éloquemment. Il porte une blessure profonde en travers du sacrum. On nous objectera peut-être que ces deux squelettes sont sans tête. La réponse quant à Lavérendrye est tout indiquée. Le corps de Lavérendrye fut trouvé sans tête. Qu'est-elle devenue? Il est assez probable que les Sioux l'emportèrent comme trophée de guerre.

Quant au P. Aulneau, les documents disent qu'il reçut un coup de hache ou tomahawk sur la tête, qui fut ensuite décollée. Il n'y a rien d'étonnant que le crâne, brisée par ce coup, décomposé pendant les 3 mois qu'il resta sur l'île au Massacre, devint méconnaissable et qu'on ne put l'identifier. Il est possible qu'il s'en trouve des fragments mêlés aux autres ossements trouvés en monceaux.

Quoiqu'il en soit de ces hypothèses, nous croyons que les raisons que nous venons de donner, nous justifient pleinement d'affirmer que les squelettes 4 et 5 sont ceux de J-Bte Lavérendrye et du P. Aulneau.

De qui sont les squelettes 1, 2, 3? Le témoignage des médecins nous porte à croire que ce sont ceux de sauvages enterrés là.

Nous ne savons donc rien de l'histoire des squelettes 1, 2 et 3,

Après cet aveu sincère, on nous permettra peut-être de faire quelques conjectures plus ou moins probables.

Le squelette no 2 avait été mis à part, mais enterré à un pied de profondeur seulement. Il semblerait que ce corps fut transporté en ce lieu, lorsque les chairs en étaient détachées, après avoir été enterré ailleurs. Ne serait-ce pas par hasard le corps de quelque chef sauvage converti, qui aurait été tué à la guerre, et dont les restes auraient été plus tard transportés dans cette chapelle? Quant aux squelettes 1 et 3, il est probable que ce soient deux néophytes Cris, baptisés par le P. Mesaiger ou Aulneau, morts à cette époque, et auxquels on aurait voulu donner une sépulture chrétienne. Si l'on croit que le désir de vouloir trop expliquer nous entraîne trop loin dans le domaine spéculatif, quant aux squelettes 1, 2 et 3, nous admettons volontiers que nous n'avons pas droit de nous plaindre. Quant au monceau d'ossements, malgré que les documents de cette époque ne nous renseignent pas sur ce point, il n'y a aucun doute que la piété de Lavérendrye et l'affection qu'il portait à ses serviteurs l'auraient déterminé à aller chercher leurs restes, à une date subséquente à 1736. On ne doit pas s'attendre à reconstituer les 19 corps avec ces ossements, puisque, d'après les documents, ils ne retrouvèrent que la plus grande partie des corps. Nous savons, en ce moment, que nous possédons 19 mâchoires inférieures et 12 sacrum recueillis dans le monceau d'os en question.

Avant de terminer cette étude, déjà trop longue, nous désirons répéter que nous avons la certitude de posséder dans les squelettes 4 et 5 les corps, depuis si longtemps recherchés, du P. Aulneau et du fils de Lavérendrye. L'endroit de la chapelle où ils furent trouvés, le soin avec lequel on a traité leurs restes, les objets trouvés dans leur tombeau, et la blessure du sacrum, tout en un mot forme un faisceau de preuves que les médecins sont venus corroborer.

C'est avec une émotion dont nous pouvons difficilement nous défendre que nous avons recueilli ces précieux trésors que le Découvreur, le cœur en proie à une douleur navrante, avait déposés dans son fort, après avoir arrosé le sol de ses larmes.

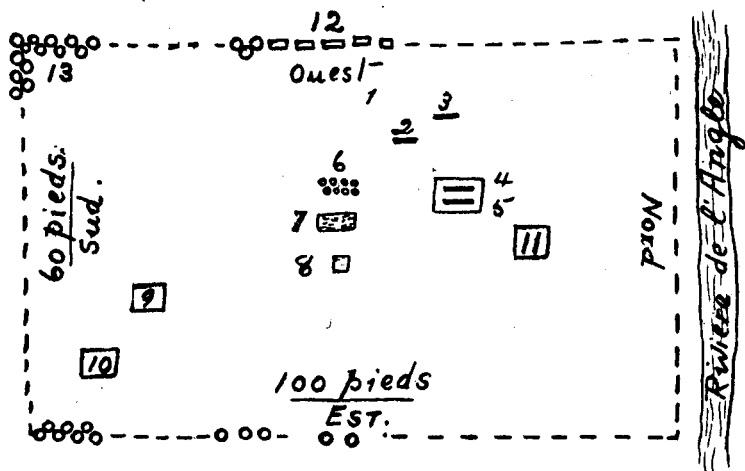
Nous espérons qu'il nous sera donné plus tard, de voir au sein de la cité de St-Boniface, s'élever un monument en l'honneur de ces hommes sans peur et sans reproche qui pour Dieu et leur patrie firent la conquête du Nord-Ouest Canadien.

L. A Prud'homme.

Secrétaire de la société historique de St-Boniface.

PLAN DU FORT ST-CHARLES.

(RECONSTITUE PAR LE R. P. BLAIN. S. J.)

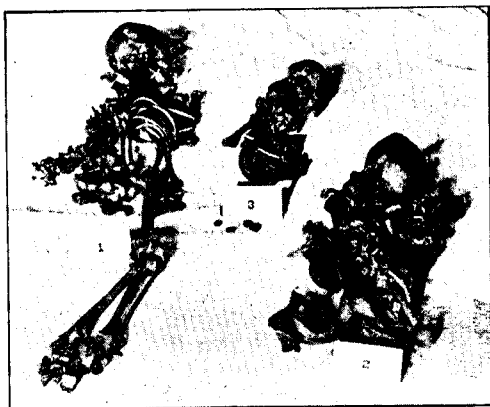


Les chiffres 1, 2, 3, indiquent l'endroit et l'ordre dans lesquels les trois premiers squelettes ont été découverts. 4 et 5 squelettes trouvés dans le même cercueil; (4) celui de J-B Lavérendrye, (5) celui du P. Aulneau.

6 Les 19 crânes, 7 ossements auxquels appartenaient probablement les 19 crânes, 8 âtre, 2 première cheminée déterrée, 10, 11 cheminées, 12 pierres trouvées dans le sous-sol, probablement les fondations du mur extérieur de la chapelle, 13 les petits cercles indiquent les restes de pieux trouvés entourant le fort.



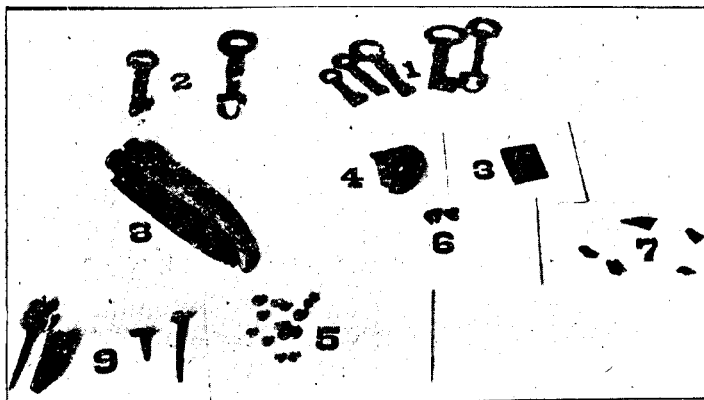
Les 19 crânes tels que trouvés dans la fosse, après avoir été nettoyés.



Les trois premiers squelettes déterrés, tels qu'ils ont été trouvés. Les chiffres 1, 2, 3, indiquent l'ordre dans lequel ils ont été découverts.



Squelettes de J-B. Lavérendrye (4) et du P. Aulneau (5) trouvés dans le même cercueil, et sans tête.

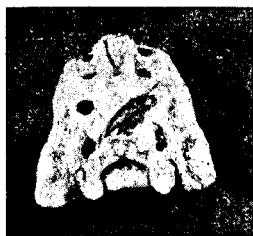


Objets trouvés dans le cercueil contenant les squelettes du P. Aulneau et de J-B. Lavérendrye. 1 et 2, clefs et passe-partout, 3, lame de verre doré, 4, boucles de soulier. 5, grains de chapelet, 6, agrafe; (probablement l'agrafe de soutane du P. Aulneau,) 7, fragments de pointes de flèches, 8, couteau de chasse, 9, alêne et clous. Les objets 1, 3, 4, 5, 6, 7, étaient plutôt sur le squelette 5: Père Aulneau.



Mâchoire supérieure d'un des crânes dans laquelle une pointe de flèche en fer est enfoncée.

Os des reins (sacrum) de J-B. Lavérendrye, laissant voir la blessure infligée avec un instrument tranchant. (houe)





Restes de pieux qui entouraient le fort St-Charles. Le plus long fragment mesure 21 pouces de longueur et 6 pouces de diamètre.



R. P. Eisson. R.P. Blain. Fr. Cauthier. Fr. Gervais
M. Juge Prud'homme. P. M. Béliveau. R. P. Paquin.



Avant de quitter le Fort St-Charles, les découvreurs y ont transporté la croix érigée en 1902 sur la rive nord de la baie de l'Angle, au site présumé du fort St-Charles. Elle porte cette inscription: *Fort St-Charles fondé 1732 retrouvé 1908.*

LE RETOUR DE S. G. MGR L'ARCHEVEQUE.

Sa Grandeur est arrivée bien portante le samedi soir à 10. 45 hrs le 29 août, avec M. l'abbé Duplessis, prêtre de Montréal, venu au Manitoba pour refaire sa santé, le R. P. Dallaire, o. m. i., nommé vicaire au Fort Francis et M. l'abbé Claveloux, nouveau prêtre ordonné le 23 août par S. G. Mgr Racicot, nommé vicaire à Grande-Clarière.

Le lendemain à la cathédrale, Mgr l'archevêque a parlé, à la grand'messe, de Rome et de Lourdes les deux pôles, a-t-il dit, du monde religieux. Les réflexions sur l'émancipation des nations latines et sur leur manque d'organisation et de résistance contre la franc-maçonnerie ont frappé l'auditoire. C'est la vue de nombreux pèlerins français, espagnols, italiens et portugais à Lourdes qui ont inspiré à Sa Grandeur ces remarques si justes et si instructives.

Monseigneur a aussi montré comme la divine Providence avait donné au monde et surtout à l'Europe un curé pour Pape afin de rétablir la vie paroissiale qui a presque disparu de plusieurs pays catholiques d'Europe et qui doit être plus active et plus féconde que jamais dans le monde entier.

Nous publions volontiers la relation de la visite de Monseigneur à sa paroisse natale parce que ce sera comme le complément de son sermon à la cathédrale.

MGR LANGEVIN A ST-ISIDORE.

L'archevêque de St-Boniface explique comment les catholiques français ont failli à leurs devoirs sociaux.

Belle fête de famille.

Dimanche 23 août, était un jour de grande fête à St-Isidore de Laprairie, parce que Mgr Langevin, archevêque de St-Boniface, de retour d'Europe, venait apporter à ses chers co-paroissiens, les bénédictions du grand et doux Pie X.

Avant la messe, Sa Grandeur a eu le bonheur de donner la communion à presque tous les hommes et les jeunes gens de la paroisse enrolés dans la ligue du Sacré-Cœur.

A la grand'messe, Sa Grandeur a parlé de Notre-Dame de Lourdes et du pape. *Lourdes* est la miraculeuse affirmation du dogme de l'Immaculée-Conception de la Vierge et la grande espérance de la France. Il a fait voir que le Souverain Pontife, en mettant en déroute la politique astucieuse du gouvernement franc-maçon qui persécute l'Eglise, a prouvé, une fois de plus, que la meilleure politique est celle qui consiste à revendiquer et à maintenir fermement les droits de la vérité.

Il a attribué à la protection miraculeuse de la Vierge Immaculée de Lourdes la merveilleuse et consolante unité des évêques français, acceptant avec bonheur la direction du Pape qui leur a fait éviter, dans sa sagesse, les pièges d'un ennemi rusé, qui se perd dans ses propres conceptions.

Monseigneur a exprimé l'idée que si les catholiques de France étaient aujourd'hui écrasés, ce n'est pas parce que la foi est morte dans ce beau pays; elle y est encore bien vivante et agissante dans beaucoup de diocèses; ce n'est pas non plus parce qu'il n'y a plus de ressources pour les œuvres, la France est plus généreuse que jamais, mais c'est parce que les catholiques n'ont pas compris leur devoir dans l'ordre social.

Si les catholiques, clergé et fidèles, n'avaient pas accepté la triste doctrine du laisser faire, s'ils s'étaient organisés et s'ils avaient opposé une presse catholique active à une presse impie, s'ils n'avaient pas dormi pendant que l'ennemi, la franc-maçonnerie travaillait activement, ils ne seraient pas traités, aujourd'hui, comme des parias dans leur propre patrie; et cela au nom de la loi, comme si une loi injuste, contraire aux droits de Dieu et aux droits de l'homme libre était digne de ce nom de loi.

Monseigneur a remercié, en terminant, le Rév. M. Mesnard, curé, de son hospitalité proverbiale et de son culte du souvenir pour tout ce qui touche à St-Isidore, et il a proposé à la paroisse de faire une réunion générale de tous les enfants de St-Isidore.

Monseigneur Langevin a tenu à témoigner sa vénération et sa haute estime au Révérend M. Taillon, curé de St-Michel et grand ami des missionnaires de l'Ouest Canadien.

Monseigneur fut conduit en voiture le dimanche, après dîner, par M. le curé de St-Isidore, à St-Rémi d'abord, où il a salué M. l'abbé Baril, curé, et fit une prière auprès des fonts baptismaux, où il a été baptisé, il y avait ce jour-là 53 ans, puis il a adressé la parole aux paroissiens de St-Michel.

L'église était remplie d'une foule recueillie et sympathique, et quand Sa Grandeur, après avoir parlé de Lourdes et du Pape, a béni ces pieux fidèles au nom du bon Pie X, tous les cœurs étaient émus.

À la bénédiction du Très-Saint-Sacrement qui a suivi, M. Fyfe, frère de l'abbé Fyfe de l'archevêché de St-Boniface, a chanté un très bel *Ave Maria*. Après le souper, Monseigneur est retourné à St-Isidore qu'il a quitté lundi matin.

Mgr Langevin a célébré le 53^{ème} anniversaire de sa naissance, dans la maison même où il est né, et il a présidé un banquet donné par son frère aîné, aux membres de la famille venus de Montréal, de St-Constant et même d'Edmonton.

M. Esioff Patenaude, député du comté, était présent à la fête, et

titre d'enfant de la paroisse et de représentant de la province de Québec.

A la fin du banquet, Monseigneur a remercié son frère aîné, d'avoir eu l'heureuse idée d'acheter et de conserver la maison paternelle, et il a adressé à M. le curé de la paroisse, aux parents présents et à M. Patenaude, des paroles très aimables. Sa Grandeur a exprimé le vœu que la province de Québec, représentée à la fête fasse plus de colonisation que jamais, qu'elle favorise l'extension et la prospérité de cette belle province, parce que sa grandeur et sa force sont la grandeur et la force de tous les groupes français disséminés dans le Canada. Mais il a demandé que l'on s'y souvienne de l'Ouest quand des colons désireux de cultiver la terre, mais effrayés des terres en bois debout, songeront à s'établir en dehors de la province. M. Patenaude a répondu avec un tact exquis et a adressé à Sa Grandeur des paroles qui lui ont fait du bien au cœur, car elle en a été profondément émue.

M. le curé, M. Roy, d'Edmonton, et M. Arthur Langevin, frère aîné de Monseigneur et ancien zouave, ont aussi adressé la parole. M. l'abbé Hermas Langevin, curé d'Hochelaga, était retenu dans sa paroisse et n'a pu à son grand regret, prendre part à cette fête de famille.

BENEDICTION D'EGLISES.

Dimanche le 23 août, l'église de la nouvelle paroisse de Winnipeg, St-Edouard, a été bénite par M. l'abbé Cherrier, curé à l'Immaculée-Conception de Winnipeg.

Dimanche matin le 6 septembre, S. G. Mgr l'archevêque a béni l'église St-Joseph de la paroisse allemande de Winnipeg. L'église St-Joseph avait été détruite par un incendie le 27 avril dernier. Dans l'après-midi, Sa Grandeur a aussi béni pour la même paroisse, trois magnifiques cloches sorties de la célèbre fonderie Paccard. Ces cloches pèsent respectivement 2,000, 1,500 et 300 livres.



LA GRANDE REVUE DES CATHOLIQUES ALLEMANDS.

(De la revue "Le pèlerin.")

Le 53e Congrès annuel des catholiques allemands vient de se réunir à Dusseldorf, une cité d'avenir de la Prusse rhénane. Cette ancienne ville du duché de Berg et de Juliers, où les électeurs pala-

tins eurent au XVIII^e siècle leur résidence et où Murat régna quelque temps avant d'être promu roi de Naples par Napoléon, offre un exemple caractéristique du rapide développement de tant de cités allemandes depuis un quart de siècle. Elle avait 69,000 habitants en 1871; elle en a 253,274, d'après la statistique officielle de 1908.

Très moderne, très belle et très prospère, la ville de Dusseldorf est aussi très catholique; elle n'a pas craint d'ériger au milieu d'un de ses squares, sur une haute colonne gothique, une grande et fort jolie statue de la Vierge Immaculée.

Toutes ces circonstances faisaient de Dusseldorf un lieu particulièrement choisi pour attirer de toute l'Allemagne des assistants au Congrès qui vient de se tenir et où l'on a vu réunies, dans une affluence plus considérable que jamais, les plus marquantes personnalités de l'Allemagne catholique mêlées à la foule des humbles, des princes, des prélats, des orateurs du Parlement, des professeurs d'Université, des prêtres, des grands industriels, des hommes d'œuvre, des ouvriers, et même, çà et là, la tête blanche d'un confesseur de la foi pendant le Kulturkampf.

Une très vaste construction en bois, la *Festhalle*, a donné asile aux séances du Congrès. Cette salle, que surmontent huit tours à coupole et une autre coupole centrale, s'élève au bord du Rhin, au milieu d'une verdoyante promenade. Elle a été mise gracieusement par la municipalité à la disposition du Comité local du Congrès, pour servir aux assemblées générales solennelles de celui-ci. Elle a 90 mètres de long, 42 de large, 18 de haut, et sa coupole centrale s'élève à 33 mètres. Elle a coûté 65,000 francs. Elle peut, avec ses galeries intérieures, donner place à 12,000 personnes assises.

* * *

Comme chaque année, le *clou* du Congrès a été le grand cortège historique qui, le jour de l'ouverture, rend manifeste la force du parti catholique. Il comptait cette fois 63,000 travailleurs. Au Congrès d'Essen, il y a deux ans, on n'avait réuni que 44,000 hommes.

Le progrès est donc sensible et dénote l'énergie toujours croissante des chefs de l'armée catholique.

Il est impossible, quand on n'y a pas assisté, de comprendre l'effet de ce défilé. Pendant des heures entières, ce long cortège, qui se compose des délégations de plusieurs centaines d'associations ouvrières, chacune précédée de sa bannière et souvent d'un prêtre, se déroule en silence, au son des musiques, dans un ordre parfait, devant la tribune où se trouvaient le cardinal Fisher, les évêques et les chefs laïques du Congrès. Pas une protestation, aucune note discordante.

Pour la première fois cette année, les étudiants catholiques ont voulu avoir leur cortège qui a eu lieu le lendemain.

Revêtus de leurs bizarres costumes multicolores, ces jeunes gens s'avançaient à cheval ou en voiture, portant fièrement la bannière de leur corporation.

Les organisateurs du Congrès ont voulu montrer par cette innovation que l'armée catholique en Allemagne peut compter sur les deux grandes forces de l'avenir, le peuple et la jeunesse des écoles.

* * *

Après les grandes manifestations, les séances de travail, dans lesquelles est à noter la présence des membres les plus illustres du Parlement, confondus avec les autres congressistes, non comme députés, mais simplement en croyants catholiques.

Parmi les questions soulevées au Congrès citons celles du dévouement au Pape, des missions, du modernisme et de l'action sociale. Dans les discussions, sans qu'aucun orateur ait d'ailleurs voulu blesser les catholiques français, il n'a été que trop facile de faire ressortir quelle puissance donne au peuple allemand la politique anti-religieuse de notre gouvernement. Et tandis que le président du Congrès invitait l'Allemagne à prendre la place de la France dans la fidélité des nations chrétiennes au Saint-Siège, le député Ezberger a déclaré qu'il fallait aussi la prendre dans les missions lointaines et faire profiter la nation allemande de ce protectorat dont le gouvernement français ne veut plus, C'est pour nous une triste constatation à faire, mais qui donc est responsable de cette situation, si non nos maîtres ?

L'action sociale des catholiques allemands est en pleine prospérité; elle se manifeste par la fondation de nombreuses associations ouvrières ou agricoles. M. Brandts, directeur du *Volksverein*, a dit ces paroles qui méritent d'être entendues ailleurs qu'en Allemagne: "L'association de l'effort vers le progrès matériel, avec l'idéal naturel du christianisme, peut seule rendre possible la saine conception du capitalisme et son application; elle est seule assez puissante pour imprimer une saine direction sociale à la pensée et à l'activité de tout un peuple; c'est justement ce que le catholicisme entend réaliser. Voilà le grand service qu'il rend à la civilisation moderne!"

Enfin le modernisme a été solennellement réprouvé par l'assemblée, et une motion au Saint-Père a été votée à l'unanimité. Elle exprime les vœux du congrès à l'occasion du Jubilé sacerdotal de Pie X, rejette solennellement les erreurs condamnées par l'Encyclique *Pascendi Dominici gregis*, réclame pour la Papauté une pleine et réelle indépendance, et rappelle l'engagement pris par les catholiques al-

demands d'acquitter une contribution supplémentaire au Denier de St-Pierre à l'occasion du Jubilé.

* * *

Quand donc, en France, aurons-nous, sous l'autorité et la direction de nos évêques, de semblables assises ? Puissent les Congrès qui se réunissent et les organisations qui se créent un peu partout dans les diocèses nous préparer ces beaux jours où nous pourrions, vous aussi, passer la *grande revue religieuse* de l'armée des catholiques de France !



DING ! DANG ! DONG !

Les travaux à la nouvelle cathédrale touchent à leur fin ; tout sera prêt pour le 4 octobre prochain. A la campagne, les cultivateurs travaillent au battage de leurs moissons. Le blé est en général de bonne qualité, le rendement, moyen.

Ecoles, couvents et collèges ont recommencé leurs cours. De partout, on nous annonce une assistance plus nombreuse que par les années passées. Au collège des RR. PP. Jésuites, on s'attend à être à l'étroit, cette année.

AUX ABONNES.

Les *Cloches* ne paraîtront pas le 1er octobre. Le présent numéro est double, le prochain le sera aussi, il comprendra le numéro du 15 octobre et du 1er novembre.

